

Image not found or type unknown



## Badge parking souterrain

Par **Matifa1901**, le **24/02/2025** à **11:30**

Bonjour,

Depuis Juin 2024, je suis dans l'attente d'un remplacement de Badge parking souterrain, auquel, je n'ai plus accès.

J'ai accepté de payé la somme demandé, sois 50 euros.

Cependant, à ce jour, février 2025, rien a été fait, je paye cependant toujours ma place de parking.

J'aurais donc aimé savoir quels recours, je pouvais prendre contre mon bailleurs !

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Pierrepauljean**, le **24/02/2025** à **12:15**

bonjour

je comprends que vous etes locataire d'un emplacement de parking

pour quel motif avez vous été dans l'obligation de payer ce badge?

Par **Matifa1901**, le **24/02/2025** à **13:27**

J'étais dans l'obligation de le payé, parce qu'il a été casser. Du coup on m'a dit que je devais payé, ce que j'ai accepté.

Cependant, encore aujourd'hui, je suis dans l'attente d'un badge.

Par **Pierrepauljean**, le **24/02/2025** à **15:13**

si c'est vous qui l'avez cassé, effectivement vous deviez acquitter le remplacement

avez vous une preuve du règlement?